

Organisation de l'épreuve :

Le candidat tire au sort un sujet comportant :

- l'**application numérique**
- l'**expérimentation** scientifique et technique

La durée totale maximale est de quatre heures indissociables. Le candidat peut gérer à sa convenance ce temps, il lui est toutefois conseillé de le répartir de la façon suivante :

- 1 heure pour l'**application numérique**
- 3 heures pour l'**expérimentation** scientifique et technique

Expérimentation technique :

Elle est divisée en trois parties :

1° / La préparation

Elle doit être faite en toute autonomie.

Quand celle-ci sera **terminée**, le candidat remettra sa copie à l'examineur qui la conservera pour la corriger et il ne sera plus possible d'y apporter de modifications.

Une "**préparation type**" sera remise au candidat pour la poursuite de l'épreuve.

2° / Le déroulement

Cette partie doit être conduite en toute autonomie. Si le candidat rencontre des difficultés pour mener à bien son travail, il peut demander l'aide de l'examineur.

L'examineur appréciera suivant la nature de l'aide apportée, les pénalités à appliquer.

La partie déroulement pouvant présenter quelques dangers, la mise sous-tension ne pourra être effectuée qu'après vérification par l'examineur, après son autorisation et sous son contrôle.

3° / Le compte rendu

Il doit être rédigé en toute autonomie.

A l'issue de l'épreuve, tous les documents seront remis aux examinateurs (sujet et brouillons .)

Barème de notation :

Pour le BEP

Application numérique	<i>/10</i>
Expérimentation	<i>/10</i>
préparation	<i>/3</i>
déroulement	<i>/4</i>
Compte-rendu	<i>/3</i>

Pour le CAP

Application numérique	<i>/8</i>
Expérimentation	<i>/12</i>
préparation	<i>/3.5</i>
déroulement	<i>/6</i>
Compte-rendu	<i>/2.5</i>

ACADEMIE DE CAEN

- BEP et CAPELECTROTECHNIQUE

- Session 1999

Organisation

EP3

Expérimentation Scientifique et Technique

Feuille 1/1

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS